

servé une; toutes les loix qui sont combinées pour éloigner des élections et des places le parti modéré; qui, enlevant les assemblées électorales aux grandes villes, les soustrayent à l'influence des lumières et de l'opinion; qui, créant une contribution personnelle, uniquement pour donner droit de voter aux hommes sans propriété, appellent aux assemblées l'ignorance et la misère pour les livrer à l'intrigue et à la corruption; ces loix qui réchauffent l'esprit révolutionnaire, lorsqu'il faudroit travailler à l'éteindre, et qui ordonnent de renouveler les pitoyables scènes des premiers jours de la révolution, en plantant des *arbres de la liberté*.

Inutilement on chercheroit dans les séances des deux Conseils des discussions intéressantes, des discussions sur-tout, où les principes fussent de tems en tems rappelés par quelques Représentans. L'un d'entr'eux cependant, Rabaud, a osé récemment combattre aux Anciens, comme *un abus du pouvoir législatif*, une résolution qui proscriit indistinctement tous les émigrés du Comtat. „ Dans „ quel moment, “ a-t-il-dit „ donnerons-nous „ l'exemple d'un tel abus de pouvoir? Dans le „ moment où des commissions militaires font „ fusiller dans le midi les malheureux émigrés du